



Les échos de votre Chambre d'agriculture

Agriculture et Natura 2000

Comment concilier protection des espèces, habitats naturels et activités économiques ? Voici tout l'enjeu de Natura 2000, dispositif de gestion de sites écologiques remarquables. Les agriculteurs étant des acteurs notables de ce patrimoine naturel, la Chambre d'agriculture de Dordogne y participe activement.

Agriculteurs, acteurs sur les sites Natura 2000

Participation et concertation : les deux facteurs clés de réussite sur le terrain.

Acteurs du paysage, techniciens et détenteurs du sol, qui peut, mieux que les agriculteurs, être acteur de notre patrimoine naturel. Afin de s'assurer d'une concertation entre propriétaires privés, collectivités, associations et agriculteurs, la Chambre d'agriculture s'est positionnée comme un interlocuteur de poids sur tous les sites désignés. Elle participe également aux diagnostics de territoire de chaque site avant la mise en place de plans d'actions. Cela permet, notamment côté agricole, de mettre en lumière quelles sont les pratiques des agriculteurs sur les sites et d'envisager dans quelle mesure usages et la préservation des espèces et des habitats peuvent se concilier.

Les agriculteurs concernés par les zones Natura 2000 peuvent bénéficier de l'accompagnement de la Chambre pour comprendre en quoi Natura 2000 peut impacter leurs pratiques et découvrir les mesures agro-environnementales envisageables.

La Chambre, de part sa connaissance du terrain et des professionnels agricoles, s'est même vue confier l'animation de certains sites, comme celui de la Vallée Beunes. Elles ainsi amenée à animer non seulement les acteurs agricoles mais aussi collectivités et propriétaires privés autour d'animations de sensibilisation du public, de la création d'outils de communication. Enfin, elle invite les acteurs du site à s'engager dans des actions de gestion durable du milieu sous la forme de conventions.

Plus proche de vous

Pour tous renseignements contacter :

- L'antenne du Périgord noir de la Chambre d'agriculture au 05 53 28 60 80
- ou le Pôle environnement et territoire au 05 53 45 47 85

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Une gestion collective, contractuelle et volontaire de sites écologiques

Natura 2000 est né de la volonté de maintenir la biodiversité tout en tenant compte des activités sociales, économiques, culturelles et régionales présentes sur les sites désignés. Pour concilier ces deux aspects, la gestion d'un site Natura 2000 s'appuie sur la participation et la responsabilisation de tous les acteurs locaux qui doivent prendre part à la gestion concertée du site. L'enjeu est bien de réunir différents acteurs et différents points de vue pour converger ensemble sur des actions favorables aux milieux et aux hommes.

Compensations pour les agriculteurs

Afin de rémunérer les agriculteurs pour leur travail contribuant à maintenir et favoriser certains habitats ou espèces, des Mesures Agri-Environnementales peuvent être souscrites volontairement.

Collectivités et propriétaires privés peuvent eux aussi bénéficier d'aides compensatrices.

Site de la vallée des Beunes

Déjà 22 agriculteurs engagés en Périgord Noir.

L'animation du document d'objectifs de la Vallée des Beunes, animé auparavant par le CNASEA, a été confiée à la Chambre d'agriculture par le Syndicat Intercommunal de la Vallée des Beunes, présidé par Jean Fred Drouin.

Avec plus de 20 agriculteurs engagés dans des MAE sur ces deux dernières années pour un montant de près de 200 000 € au total, on peut souligner une participation positive et une bonne appropriation de ce dispositif par les agriculteurs locaux.

Ils ont d'ailleurs répondu favorablement à la proposition de l'antenne du Périgord noir en participant cet hiver à une formation sur les MAE Natura 2000.

Cette zone regroupe à la fois des zones humides et des coteaux calcaires. Différentes actions sont proposées aux agriculteurs : gestion extensive des prairies humides par la fauche et le pâturage, reconversion des terres arables en herbage extensif, maintien des pelouses sèches...



Fauche tardive dans le cadre d'une MAE. (Ph. Chambre d'agriculture)

Les vallées de la Double

Nouveau site Natura 2000 sur 10 800 ha, dont l'État vient de confier l'animation à l'Association Double Nature.

Maintien des forêts alluviales et du vison d'Europe constitue les principaux enjeux écologiques sur ce secteur constitué de différentes vallées, ripisylves, forêts et prairies de fond de vallon.

Collectivités et propriétaires, mais aussi forestiers et agriculteurs sont particulièrement concernés par ce nouveau site Natura 2000. Ils sont sollicités au travers de l'association

"Double nature", présidée par Laurent Courau, pour s'impliquer sur la conception d'un mode de gestion territoriale concertée et collective.

Un diagnostic amont des espèces, des habitats mais aussi des pratiques locales démarrera d'ici la fin 2010. Ce diagnostic doit permettre d'observer les conditions de protection de l'environnement en s'intégrant aux pratiques des forestiers et des agriculteurs.

La Chambre d'agriculture participera à ce diagnostic sur le volet agricole.

Agenda

• Visites de jachères mellifères

Les 8 et 9 juillet, cinq visites de jachères mellifères à St-Capraise-de-Lalinde, Sergeac, Veyrines-de-Vergt, St-Privat-des-Près et Prats-de-Carlux

• Session Chambre d'agriculture

La session de la Chambre d'agriculture aura lieu le mardi 13 juillet à Coulounieix-Chamiers.

• Théâtre-forum

Le 20 juillet à Hautefort, théâtre-forum à la ferme, visite avec le réseau des fermes ouvertes et les Jeunes Agriculteurs du canton

• Visites de fermes ouvertes

du 20 au 29 juillet, quinze visites gratuites de fermes ouvertes dans les 4 Périgords.

Renseignements : www.fermesouvertesenperigord.com

Retrouvez-nous sur www.dordogne.chambagri.fr